

# POSITIVE CULTURE SCOLAIRE

**Écoles Publiques de Cincinnati  
2010-2009**

## Code de Conduite **K-12**



**Soyez Prudent • Soyez Respectueux • Soyez Responsable**

La procédure de discipline des Écoles Publiques de Cincinnati est basée sur les lois de l'Ohio. Pour plus d'informations, veuillez contacter le Centre d'Aide à la Clientèle des CPS 363-0123, ou visitez le site Web des CPS, [www.cps-k12.org](http://www.cps-k12.org).

## Message de la directrice

Chers parents,

Dans les Ecoles Publiques de Cincinnati, nous nous efforçons de donner à nos élèves et à notre personnel un environnement sûr, ordonné et culturellement réceptif dans lequel tous peuvent prospérer et réussir. Ce Code du Comportement, mis-à-jour pour 2009-2010, a été conçu pour garder nos élèves à l'école afin qu'ils continuent à apprendre.

Ce Code du Comportement s'aligne sur le Plan de Culture Scolaire Positive de CPS, un modèle de pratique dont le but est d'éviter les problèmes de comportement, tout en donnant aux enfants des directives claires sur la façon de se tenir.

D'après ce plan, les écoles utilisent les Soutiens Positifs du Comportement (PBS) pour renforcer la bonne tenue. Le cadre PBS fait partie d'une Pyramide d'Intervention (POI), un procédé étape par étape qui combine les méthodes de préventions et les techniques d'intervention pour relever le niveau académique et répondre aux besoins de l'enfant dans son intégralité. C'est l'instrument adéquat pour guider le personnel de CPS afin que chaque enfant réussisse sur le plan académique et comportemental. Les informations sur POI se trouvent sur le site du web de CPS ([www.cps-k12.org](http://www.cps-k12.org) ; cliquez sur General Information.)

De l'utilisation des Soutiens Positifs du Comportement découlent moins de suspensions et d'expulsions d'élèves et plus d'écoles offrant une atmosphère de respect mutuel parmi les étudiants et le personnel .

**Ce Code de Conduite est en vigueur dans toutes les Écoles Publiques de Cincinnati, sur les terrains scolaires, durant les activités scolaires et sur les chemins de l'école, y compris lors du transport par autobus.**

Prenez s'il vous plaît le temps de lire ce Code et d'en discuter avec votre enfant. Ce faisant, nous partagerons la responsabilité d'aider les enfants à rester scolarisés pour qu'ils puissent tirer avantage des multiples opportunités d'apprentissage à leur disposition tous les jours..

Cordialement.



Mary A. Ronan  
Superintendente

# Vision pour les Soutiens du Comportement

**Afin de créer et de maintenir une communauté éducatrice sécurisante et structurée qui maintient les élèves scolarisés et assidus dans leurs études.**

### But du Code de Conduite

- ▲ Garantir que tous les élèves dans les CPS soient continuellement engagés dans des programmes appropriés d'enseignement dans un cadre sauf et structuré.
- ▲ Communiquer des attentes claires et explicites concernant le comportement social à l'intérieur de tout établissement scolaire.
- ▲ Établir les règles d'enseignement et encourager les aptitudes sociales nécessaires afin de répondre aux attentes concernant le comportement au sein du district.
- ▲ Décrire les méthodes correctives et enseigner les conséquences résultant d'infractions au code de conduite.

## Résumé de la Politique du District en ce qui Concerne la Conduite

Tout élève est en droit d'apprendre, et aucun élève n'a le droit de compromettre l'apprentissage d'autrui. Chaque année, le Comité d'Éducation de Cincinnati adopte une politique au sein du district dont le but est d'établir les critères d'enseignement et d'implémentations des comportements souhaitables.

**Les élèves doivent se conformer au Code de Conduite du district avant, pendant et après l'école. Le Code est en vigueur dans les immeubles et bâtiments scolaires, lors des activités organisées par une école et sur le chemin de l'école. Les élèves doivent aussi suivre ces règles dans les autobus jaunes ou les bus Métro fournissant le transport scolaire.**

Ce Code de Conduite du district fournit les définitions des infractions à cette conduite. Certaines définitions incluent des exemples. Ces exemples ne constituent pas une liste exhaustive ; c'est-à-dire, les comportements décrits dans ces définitions ne constituent que des exemples limités.

En plus du Code en vigueur dans le district, chaque école doit développer son propre plan de conduite scolaire. Ce plan doit inclure des activités pour enseigner et encourager les comportements désirés. Chaque école doit communiquer son plan de conduite scolaire aux parents, aux tuteurs et aux élèves – et y inclure les actions recommandées dans le but d'enseigner et de renforcer ces comportements souhaitables aussi bien que les stratégies utilisées pour enseigner les conséquences résultants d'un comportement positif ou négatif.

Il incombe aux parents de s'assurer qu'ils connaissent et qu'ils comprennent le Code de Conduite de l'école de leur enfant.

**La sûreté et la sécurité de tous les élèves sont notre plus grande priorité, et nous nous engageons à procurer un environnement d'apprentissage sécurisant. Les parents qui ont des questions ou des inquiétudes à ce sujet sont invités à contacter le directeur de l'école.**

Notre intention est de fournir une instruction correctrice aux élèves qui ne répondent à nos attentes concernant leur comportement

## Comportements désirés et exemples

### 1. Soyez Prudent(e)

#### Exemples:

*Obéissez aux règles et aux lois concernant l'usage de l'alcool, du tabac et des drogues.*

*Choisissez des groupes de camarades ayant démontré un comportement sauf, respectueux et responsable.*

*Obéissez aux lois de la communauté.*

### 2. Soyez Respectueux(se)

#### Exemples:

*Soyez respectueux(se) envers tous les adultes et tous vos camarades.*

*Écouter et suivre les instructions du personnel enseignant.*

*Soyez respectueux(se) envers les biens matériels.*

*Prendre soin du matériel scolaire.*

*Démontrez des qualités sociales positives.*

*Utiliser un langage poli. (S'il vous plaît, merci, bienvenue...)*

*Résoudre les conflits de manière constructive.*

### 3. Soyez Responsable

#### Exemples:

*Apportez ou demandez le matériel dont vous avez besoin.*

*Finissez votre travail en temps.*

# Stratégies Correctrices pour des infractions de **Catégorie I**

Comportement désiré au sein du district	Exemples de conduite souhaitée	Infractions à la conduite désirée (Offenses de Catégorie I)	Stratégies Correctives Possible (Plusieurs options peuvent être choisies en fonction du besoin individuel de l'élève. Cela n'est pas une liste exhaustive.)*
<b>Soyez Prudent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restez dans les endroits assignés.</li> <li>• Obéissez aux lois concernant l'usage du tabac par les mineurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrée Sans autorisation.</li> <li>• Tabac/Fumer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir le comportement souhaité.</li> <li>• Etablir un contrat de conduite qui décrit ce qu'on attend de l'élève, les conséquences résultant d'infractions au code conduite et les méthodes utilisées pour motiver l'élève.</li> <li>• Imposer à l'élève des heures de service communautaire.</li> <li>• Donner à l'élève le choix entre plusieurs méthodes afin de s'excuser auprès de ceux qu'il a blessés</li> <li>• Fournir une activité incitant à la réflexion</li> <li>• Demander l'assistance d'une équipe d'intervention.</li> <li>• Faire un rapport auprès du principal</li> <li>• Retenue, durant laquelle l'élève doit faire des devoirs supplémentaires</li> <li>• Suspension de l'école durant laquelle des devoirs scolaires sont complétés</li> <li>• Temps dans un programme Alternatif à la Suspension pendant que des plans de support sont développés</li> <li>• Porter plainte lorsqu' une loi a été enfreinte</li> <li>• Restitution</li> </ul>
<b>Soyez Respectueux(se)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivez les directives.</li> <li>• Obéissez aux règles de la classe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désobéissance</li> <li>• Conduite gênante ou perturbatrice</li> <li>• Communication inappropriée</li> </ul>	
<b>Soyez Responsable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dîtes la vérité.</li> <li>• Faites vos devoirs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tricher</li> <li>• Jeu dans le but de gain financier</li> <li>• Fraude/Fausse Identification</li> <li>• Appareils de communication électronique</li> </ul>	

\* Les choix dans cette liste seront faits par les officiers de l'école de la manière progressive la moins restrictive

## Stratégies correctrices pour infractions de **catégorie II**

Comportement désiré au sein du district	Exemples de conduite souhaitée	Infractions à la conduite désirée (Offenses de Catégorie II)	Stratégies Correctives Possibles (Plusieurs options peuvent être choisies en fonction du besoin individuel de l'élève. Cela n'est pas une liste exhaustive.)*
<b>Soyez Prudent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Resolver los problemas pacíficamente.</li> <li>• Mantener quietas las manos y los pies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se battre.</li> <li>• Comportement désordonné.</li> <li>• Activité de Gang.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discuter avec l'élève</li> <li>• Contacter le parent</li> <li>• Perte de privilège</li> <li>• Enseigner de nouveau (peut inclure jouer certaines scènes)</li> <li>• Etablir un contrat de bonne conduite</li> <li>• Demander que l'élève effectue du service communautaire.</li> <li>• Réflexion écrite</li> <li>• Demander à l'élève de choisir une méthode afin de s'excuser auprès de ceux qu'il a blessés ou offensés</li> <li>• S'en rapporter à l'assistance d'une équipe d'intervention</li> <li>• Restitution</li> <li>• Arranger un rendez-vous avec une agence d'aide</li> <li>• Créer un système de communication entre maison/école.</li> <li>• Obliger les comptes rendus journaliers ou hebdomadaires auprès d'un administrateur pendant une période de temps donnée</li> <li>• Identifier un mentor et établir un calendrier d'activités liées à la performance scolaire</li> <li>• S'en rapporter au bureau</li> <li>• Retenue</li> <li>• Suspension à l'école</li> <li>• École du Samedi</li> <li>• Programme Alternative à la Suspension pendant que des plans de support sont développés</li> <li>• Porter plainte lorsque la loi a été enfreinte</li> </ul>
<b>Soyez Respectueux(se)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisez un langage poli.</li> <li>• Tenez compte des sentiments d'autrui.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vulgarité ou obscénité.</li> <li>• Comportement sexuel inapproprié.</li> <li>• Harcèlement/ Intimidation.</li> <li>• Manifestation d'un comportement interdit.</li> </ul>	
<b>Soyez Responsable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandez avant d'emprunter.</li> <li>• Prenez soin des biens de l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voler/ Possession de biens volés.</li> <li>• Endommager/ Détruire les biens d'autrui.</li> <li>• Feu d'Artifice.</li> <li>• Fausse monnaie.</li> </ul>	

\* Los funcionarios de la escuela harán las selecciones de esta lista del modo menos restrictivo posible y en forma progresiva.

**PARA LAS FALTAS DE CATEGORÍA II ES OBLIGATORIA LA DERIVACIÓN A LA DIRECCIÓN.**

## Stratégies Correctrices pour des infractions de **Catégorie III**

Comportement désiré au sein du district	Exemples de conduite souhaitée	Infractions à la conduite désirée (Offenses de Catégorie II)	Stratégies Correctives Possible (Plusieurs options peuvent être choisies en fonction du besoin individuel de l'élève. Cela n'est pas une liste exhaustive.)*
<b>Soyez Prudent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mangez et buvez de la nourriture saine.</li> <li>• Demandez de l'aide si vous n'êtes pas en sécurité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alcool et drogues</li> <li>• Agression physique</li> <li>• Blessures corporelles sérieuses</li> <li>• Armes dangereuses</li> <li>• Armes à feu**</li> <li>• Simulations d'armes à feu</li> <li>• Agression sexuelle</li> <li>• « Sexting »</li> <li>• Allumer un incendie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence avec l'élève</li> <li>• Etablir un contrat de conduite</li> <li>• Enseigner à nouveau [ce qu'on attend de l'élève]</li> <li>• Demander que l'élève effectue un service communautaire.</li> <li>• Demander à l'élève de choisir une méthode pour s'excuser auprès de ceux qu'il a blessés ou offensés</li> <li>• S'en référer à une équipe d'intervention, une équipe inter agence, une équipe d'évaluation multi facteurs, ou une équipe IEP</li> <li>• Arranger un rendez-vous avec une agence d'aide ou de santé mentale</li> <li>• Créer un système de communication entre maison/école.</li> <li>• Entrevues journalières ou hebdomadaires avec un administrateur pendant une certaine période de temps</li> <li>• Trouver un mentor et établir un horaire d'activités liées à la réussite scolaire</li> <li>• Travailler avec le tribunal juvénile pour identifier des opportunités de restitution</li> <li>• Temps dans un programme Alternative à la Suspension ou l'Expulsion pendant que des plans de support sont développés</li> <li>• Suspension possible avec recommandation d'expulsion</li> <li>• Porter plainte si une loi a été enfreinte</li> </ul>
<b>Soyez Respectueux(se)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acceptez le refus gracieusement.</li> <li>• Acceptez « non » comme réponse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extorsion.</li> </ul>	
<b>Soyez Responsable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisissez le bon moment pour célébrer.</li> <li>• Restez en dehors des propriétés des autres.</li> <li>• Obéissez aux lois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cambriolage</li> <li>• Fausses alarmes ou alertes à la bombe/</li> <li>• toucher/saboter les systèmes d'alarme contre incendie</li> </ul>	

\* Les choix dans cette liste seront faits par les officiers de l'école dans une manière progressive et la moins restrictive.

\*\* La possession d'une arme à feu entraîne une expulsion obligatoire. (ORC Code Révisé d'Ohio 3313.66 (B) (3))

**LES INFRACTIONS DE CATEGORIE III SONT PASSIBLES DE RAPPORT ADMINISTRATIF IMMEDIAT.**

# DÉFINITIONS DES TERMES POUR LES INFRACTIONS DE CATÉGORIE I

Les élèves subiront les conséquences et les corrections décrites lorsqu'ils commettront, tenteront de commettre, aideront ou inciteront à la commission des infractions listées dans cette section, lorsqu'ils complèteront pour les commettre ou lorsqu'ils y participeront, même sans succès.

Dans la plupart des cas, les infractions de Catégorie I seront corrigées par le professeur ou l'adulte superviseur dans le cadre dans lequel ce comportement survient. Si l'élève répète ces enfreintes, une consultation pour établir un plan correctif pourra devenir nécessaire, et les élèves pourront être envoyés chez un administrateur. En cas d'enfreintes de Catégorie I répétées dans un environnement spécifique, les administrateurs fourniront ou arrangeront des entrevues et un soutien pour les professeurs, élèves ou parents et gardiens, afin de les aider à adopter un comportement positif dans ce cadre.

## Désobéissance

Les élèves sont tenus de suivre les directives des adultes de l'école. Les adultes de l'école incluent les administrateurs, les professeurs, les Assistants d'Enseignement (IA), les secrétaires, le personnel de sécurité, les gardiens, les chauffeurs d'autobus, les travailleurs de la salle à dîner, et les volontaires de l'école, etc. Les élèves ne doivent pas argumenter avec les adultes. Lorsque les élèves n'obéissent pas aux instructions et/ou directives qu'un professeur leur donne, la conduite est considérée comme désobéissance.

## Comportement perturbant

On attend des élèves qu'ils se comportent d'une manière acceptable et qu'ils se conforment aux règles, routines et procédures en classe. Les élèves ne doivent pas interrompre l'apprentissage des autres ou se conduire d'une manière qui cause des perturbations dans le cadre scolaire. Lorsqu'un professeur ou tout autre adulte de l'école est empêché de débiter une activité ou leçon, ou doit arrêter ce qu'il ou elle fait pour essayer de corriger la conduite de l'élève, cette conduite est considérée perturbante. Par exemple, si un élève cause une perturbation dans la classe en parlant, en faisant du bruit, en lançant des objets, en se battant, en jouant, ou par toute autre manière distrayant un ou plusieurs camarades de classe, l'élève a une conduite perturbante.

## Communication inappropriée

Les élèves doivent se parler entre eux de manière respectueuse. Des exemples de communication inappropriée incluent rabaisser, ou se moquer de ou parler négativement d'une personne ou de sa famille.

## Tabac/Fumer

Les élèves doivent protéger leur santé et leur sécurité et celle des autres. Les élèves ne doivent pas posséder, fumer ou utiliser quelconque produit à base de tabac ni d'outil destiné à l'usage du tabac.

## Fraude/Fausse identification

Les élèves doivent être honnêtes. Les élèves ne doivent pas duper ou, causer que quelqu'un soit dupé, en ne disant pas la vérité. Les élèves ne doivent pas signer ou donner un nom autre que le leur.

## Entrée sans permission

Les élèves doivent rester dans les endroits de l'école désignés auxquels ils ont été assignés. Les élèves doivent recevoir la permission d'un administrateur d'immeuble, ou être accompagnés par un parent/tuteur ou la personne de contact d'urgence, pour entrer dans un immeuble autre que le leur.

Les élèves ne doivent pas retourner à l'école lorsqu'ils sont passibles de suspension, d'expulsion ou de renvoi, sauf avec la permission d'un administrateur d'immeuble et accompagnés par un parent/tuteur ou la personne de contact d'urgence. Durant un placement alternatif, les élèves ne peuvent pas aller à aucune école, ou s'engager dans une activité scolaire, autre que à l'école dans laquelle ils sont enrôlés, sauf avec une permission spécifique et une supervision telle que décrite dans ce paragraphe.

## Jeu dans le but de gain financier

Les élèves ne doivent pas jouer à des jeux de cartes, de chance ou de dés pour de l'argent ou autres objets, sauf si ces jeux font partie d'une activité organisée par l'école dans un but éducatif.

## Appareils de Communication Électronique

*(Un Comité de Culture Positive Scolaire d'une école peut décider de développer un plan plus spécifique en ce qui concerne les appareils électroniques.)*

Les appareils de communication électronique doivent être éteints durant les heures d'école. Tout appareil électronique ne peut être apporté à l'école qu'avec une permission spécifique du personnel en accordance avec la politique de l'école.

## Tricher

Les élèves doivent faire leurs propres devoirs. Les élèves ne doivent pas utiliser, soumettre, ou essayer d'obtenir des données ou réponses malhonnêtement, par dissimulation ou par des moyens autres que ceux autorisés par le professeur. Des exemples de tricherie/plagiat incluent toute appropriation, vol littéraire, falsification, contrefaçon, piratage, fraude ou possession non supervisée de tous tests mandatés fédéral, d'état ou de district. Le plagiat inclut, mais n'est pas limité à, copier mot pour mot des références comme des livres, des magazines, des matériels de recherche ou l'Internet.

# DÉFINITIONS DES TERMES POUR LES INFRACTIONS DE CATÉGORIE II

Los alumnos que cometan, intenten cometer, ayuden o instiguen a cometer, conspiren para cometer o participen de cualquier modo en cualquiera de las faltas indicadas en esta sección deben participar en actividades destinadas a evitar su repetición, aun cuando la falta no se haya materializado. Los maestros o adultos supervisores podrán elegir diferentes estrategias correctivas para las faltas de Categoría II, incluyendo, a modo de ejemplo, derivación a la Dirección de la escuela. En el caso de faltas de Categoría II crónicas y/o agravadas, se podrá recomendar que el alumno sea asignado a un Programa de Alternativa **El tiempo durante el cual un alumno esté en un Programa de Alternativa se usará para planificar su instrucción y los apoyos correctivos que sean necesarios para cambiar su patrón de conducta.**

## Se battre

Les conflits doivent être résolus pacifiquement. Les élèves ne doivent pas se battre physiquement avec une autre personne. Se battre est défini comment frapper, pousser, bousculer, faire trébucher et autres actes physiques. La légitime défense sera considérée dans l'investigation.

## Vulgarité ou obscénité

Les élèves doivent utiliser un langage approprié. Les élèves ne doivent pas diriger verbalement, électroniquement ou par écrit, par des photographies ou des dessins des blasphèmes envers quiconque dans l'environnement scolaire. Les élèves ne doivent pas insulter quiconque par des gestes obscènes.

## Vol ou possession de biens volés

Les élèves doivent seulement utiliser leurs propres possessions sauf avec permission explicite du propriétaire. Les élèves ne doivent pas prendre les choses qui ne leur appartiennent pas. Les élèves ne doivent pas posséder des choses qu'ils savent, ou qu'ils ont des raisons de croire, volées.

## Activité de gang

Les élèves devraient s'associer avec des pairs ou adultes qui ont des conduites sécuritaires, respectueuses et responsables. Les élèves ne doivent pas participer à des activités de gang. Les gangs sont définis comme des groupes de deux élèves, et/ou adultes, ou plus qui s'organisent dans le but de s'engager dans des activités qui menacent la sécurité du publique, compromettent l'ordre général de la communauté, et/ou interfèrent avec la mission éducationnelle du district de l'école.

Les activités de gang incluent:

- A. Porter ou afficher des vêtements, bijoux, couleurs ou insignes qui identifient intentionnellement l'élève comme un membre d'un gang ou symbolisent le support pour un gang.
- B. Utiliser quelconque mot, phrase, symbole écrit ou geste qui identifient intentionnellement l'élève comme un membre d'un gang ou symbolisent le support pour un gang. Un/une élève ne peut pas afficher une affiliation à un gang sur ses cahier de notes, manuels scolaires ou objets personnels.
- C. S'engager dans des activités ou discussions promouvant les gangs par deux personnes ou plus.
- D. Recruter des élèves pour des gangs ou des conduites antisociales

## Comportement violent contraire à l'ordre

Les élèves doivent résoudre les problèmes de manière pacifique. La violence et les menaces de violence bouleversent l'apprentissage. Les élèves ne doivent pas utiliser la violence, ou des menaces de violence, la force, l'intimidation ou infliger des douleurs physiques contre le personnel, les élèves ou des biens.

## Vandalisme/Destruction de propriété

Les élèves doivent respecter et prendre soin des biens de l'école. Les élèves ne doivent pas endommager, briser ou détruire les biens de l'école ou toute autre chose qui appartient à quelqu'un d'autre. Des exemples de ce genre de conduite incluent écrire dans les manuels scolaires ou les livres de bibliothèque, ruiner des tableaux d'affichage, endommager des bureaux ou de l'équipement informatique, bloquer volontairement le système de plomberie, briser des ampoules ou lampes, ou peindre des surfaces avec des bombes aérosol.

## Feux d'artifices

Les élèves doivent obéir aux lois sur les feux d'artifices. Les élèves ne doivent pas amener à l'école ou posséder, manipuler, transférer, cacher ou utiliser quelconques feux d'artifices (pétards, rockets, bombes fumigènes ou d'autres types) à l'école.

## Conduite sexuelle inappropriée

Les élèves doivent respecter leur intimité et celle d'autrui. Les élèves ne doivent pas agir ou se conduire de manière inacceptable en touchant ou en faisant référence à, verbalement ou par écrit, leurs parties génitales ou celles d'une autre personne. Les actions impliquant des attouchements de nature sexuelle, avec ou sans le consentement de l'autre parti sont incluses dans la conduite sexuelle inappropriée.

## Harcèlement/Intimidation

Toutes communications dans l'école doivent être faites avec respect. Harcèlement, intimidation ou victimisation consistent en actions répétées de nature écrite, orale, graphique ou physique entreprises par un étudiant ou un groupe d'étudiants à l'égard d'un autre étudiant, groupe d'étudiants ou personnel enseignant lorsque le comportement :

- A. Cause dommages physiques ou mentaux subis par l'étudiant ou membre du personnel tels que lorsqu'il est assujéti à la peur, à la violence corporelle ou la destruction de propriété, et
- B. Il est suffisamment sévère, persistant habituel pour résulter en intimidation, en menaces, ou en un cadre éducatif abusif envers les étudiants et/ou le personnel.

Les étudiants ne doivent pas utiliser de langage (écrit, oral ou électronique), de gestes, d'images photographiques, de dessins ou toute autre forme de communication dans le but d'intimider, de harceler, de victimiser, de menacer physiquement toute autre personne en fonction de sa race, de son genre, de ses croyances religieuses, de sa nationalité, de son infirmité ou de son orientation sexuelle. Nous encourageons les discussions appropriées de ces sujets en classe et dans le cadre de l'enseignement scolaire.

## Manifestation d'un comportement interdit

Les étudiants ne sont pas autorisés à créer ni à distribuer de vidéos, d'images, d'enregistrements ou tout autre moyen portraying un comportement allant à l'encontre de la conduite requise par le Code de Conduite de l'école. Toute dissémination de matériel de ce type sera immédiatement confisquée par le principal ou son représentant. La reproduction de ces matériels sera punie d'action disciplinaire.

## Fausse monnaie

Les élèves peuvent seulement utiliser de la vraie monnaie des Etats-Unis. Les élèves ne peuvent pas utiliser des biens ou équipements de l'école pour créer, ou essayer de créer de la fausse monnaie. Les élèves ne doivent pas posséder, en connaissance de cause, de fausse monnaie.

*\*Suivant les circonstances, une infraction de catégorie II peut être reclassée en catégorie III*

# DÉFINITIONS DES TERMES POUR LES INFRACTIONS DE CATÉGORIE III

Un nombre limité d'infractions constituent le fondement pour la soumission d'un/une élève au programme Alternative à l'Expulsion (A2E). Le directeur, qui trouve qu'un/une élève a commis, ou essayé de commettre, aidé ou incité la commission de, ou comploté pour commettre, ou participé d'une manière quelconque, même si l'élève n'a pas complété la commission des offenses suivantes, recommandera au directeur que l'élève soit référé au programme Alternatif d'expulsion. **Le directeur informera immédiatement la Sécurité du CPS lorsqu'une offense criminelle de cette catégorie a été commise.**

## Alcool et drogues

Les élèves ne doivent pas amener de l'alcool ou des drogues illégales à l'école ou aux activités de l'école. Les élèves ne doivent pas utiliser, être sous l'influence de, ou acheter ou vendre de l'alcool ou des drogues illégales. Cette section s'applique aussi à toutes substances faites pour ressembler, ou représentées comme étant, des drogues illégales ou de l'alcool et tout attirail similaire.

Les élèves ont le droit d'amener des médicaments prescrites ou en vente libre à l'école seulement avec la permission des parents et avec l'autorisation et la supervision de leur médecin et administrateur d'école ou une personne désignée par ce dernier. Les médicaments prescrites ou en vente libre sont pour l'usage exclusif de l'élève. Un/une élève ne doit pas vendre ou donner des médicaments prescrites ou en vente libre à quiconque à l'école.

En 9-12 années, avec la permission du parent et de l'administrateur, un/une élève peut garder un médicament en vente libre en sécurité et y avoir accès, si nécessaire, par l'entremise d'une personne désignée par l'administrateur.

## Agression physique

Les élèves doivent chercher de l'aide lorsque nécessaire pour régler des problèmes sans violence. Les élèves ne doivent pas attaquer physiquement une autre personne. Frapper, donner des coups de pieds, pousser ou d'autres gestes qui causent des blessures ou de la douleur à une autre personne, sans provocation, et à l'extérieur du contexte d'un conflit mutuel, sont considérés des agressions physiques.

## Blessures corporelles sérieuses

Les élèves ne doivent pas contribuer à ou causer des blessures corporelles à eux-mêmes ou aux autres qui impliquent un risque substantiel de décès ; de douleur physique extrême ; de défigurement à long terme et évident ; ou de perte à long terme de ou d'affliction à la fonction d'un membre du corps, d'un organe ou d'une capacité corporelle.

## Armes dangereuses

Les élèves doivent garder les objets dangereux hors de l'école. Les élèves ne doivent pas posséder, manipuler, transférer, ou utiliser comme arme un instrument capable de blesser toute autre personne. Les armes dangereuses incluent, mais ne sont pas limitées aux :

A. Couteaux – Les élèves ne doivent pas posséder, manipuler, transmettre, cacher, ou utiliser de couteaux. Les élèves qui enfreignent la prohibition contre les couteaux peuvent être placés dans un programme d'Alternative à l'Expulsion pendant un maximum de un an. Un/une élève peut être expulsé(e) pour un maximum de une année.

NOTE : La loi de l'Etat donne à la Directrice l'option d'expulser pendant un an un étudiant ayant apporté un couteau dans les murs, dans les véhicules scolaire ou les événements scolaires.

B. Armes défensives – Les élèves ne doivent pas posséder du Macis chimique, du poivre de Cayenne ou substances similaires, ni de d'émetteur de courant.

C. Autres objets – Les élèves ne doivent posséder ni objets tel des rasoirs, des couteaux tout usage, des marteaux, des bâtons de baseball, des chaînes, des balles ni autre objet pouvant être considéré ou utilisé comme une arme. Les fournitures scolaires (ex., compas, ciseaux, plumes, etc.) ne doivent pas être utilisées comme une arme.

## Armes à Feu

Les élèves ne doivent pas posséder, manipuler, transférer, cacher ou utiliser une arme à feu. Les élèves qui enfreignent l'interdiction d'armes à feu doivent être expulsés (ex. éduqués dans un lieu autre que l'école qu'ils fréquentent) pendant un an en accord avec les lois fédérales et de l'état. Les armes à feu sont toute arme (incluant les pistolets de base) désignées pour, ou pouvant être facilement converties pour éjecter un projectile par explosion (poudre), incluant le cadre ou récepteur de toute arme, et tout silencieux ou appareils destructifs (tel que défini dans 18 USCA Section 921), ce qui incluent tout explosifs, bombes à gaz incendiaires ou toxiques, grenades, rockets avec une charge propulsive de plus de quatre onces, missiles avec une charge explosive ou incendiaire de plus de quatre onces, missiles avec une charge explosive ou incendiaire de plus d'un quart d'once, mines, ou appareils similaires à quelconque appareils décrits ci-dessus.

Note : Une loi fédérale impose que le surintendant expulse un/une élève pour une année civile si l'élève apporte une arme à feu sur les lieux de l'école, dans un véhicule scolaire, ou à un événement organisé par l'école.

## Simulations d'armes à feu

Les élèves ne doivent pas posséder, transmettre ou cacher tout item qui ressemble à une arme à feu. Les simulations d'armes à feu n'ont pas de capacités explosives (poudre), mais peuvent propulser un objet ou une substance avec force par charge du ressort ou pression d'aire (par exemple, les jouets pistolets, les pistolets à capsules, les fusils BB, les fusils à plomb).

## Fausse alertes à l'incendie ou alertes à la bombe/Sabotage du système d'alarme à l'incendie

Les élèves doivent obéir les lois de sécurité d'incendie. Les élèves ne doivent pas actionner l'alarme à feu à part en cas d'urgence. Détruire ou endommager une alarme à feu est interdit. Les élèves ne doivent pas faire de menaces à la bombe, ni écrites ou verbales, contre l'édifice de l'école. Tripoter avec l'alarme à feu signifie actionner l'alarme stridente ou l'alarme comme telle lorsqu'il n'y a pas d'urgence.

## Agression sexuelle

Les élèves doivent protéger la sécurité et respecter les droits des autres. Les élèves ne doivent pas attaquer ou abuser sexuellement une autre personne.

## Sexting

« Sexting », qui veut dire envoyer électroniquement des images sexuellement explicites par message, est interdit.

## Cambrilage

Les élèves ne doivent pas prendre les biens d'autrui. Les élèves ne doivent pas prendre ou essayer de prendre quelconques biens par la force ou par menace de force.

## Extorsion

Les élèves doivent accepter « non » comme réponse lorsqu'ils font une demande à une autre personne. Extorsion signifie recevoir de l'argent ou une promesse en utilisant des menaces ou de la force. Les élèves ne doivent pas forcer une personne à faire quelque chose qu'il ou elle ne veut pas faire en utilisant des menaces ou de la force.

## Commencer un incendie

Les élèves doivent protéger leur sécurité et celle des autres. Les élèves ne doivent pas commencer, ou aider à commencer un incendie qui pourrait blesser quelconque personne ou bien. Les élèves ne doivent pas créer, commencer, essayer de commencer, ou posséder quelconque type d'appareil explosif.

## Entrée par effraction

Les élèves doivent rester à l'extérieur des endroits privés ou sous clé. Les élèves ne doivent forcer leur chemin dans des endroits ou sur des propriétés où ils n'ont pas affaire. Des exemples de telles propriétés incluent les casiers appartenants à d'autres élèves et aux personnels, les laboratoires et les cabinets de fournitures.

## Travailler avec les Familles pour Garder les Élèves à l'École et Engagés à Apprendre

### À quoi peuvent s'attendre les familles:

#### Étapes suivant la mauvaise conduite de l'élève

Si le Directeur trouve qu'un élève a commis une offense, le Directeur ou un autre administrateur de l'école va :

1. Enquêter sur l'incident, en outre en rencontrant l'élève et toutes autres personnes impliquées pour leur permettre d'expliquer la situation.
2. Informer la famille si une stratégie correctrice est utilisée.
3. Envoyer une lettre à la famille si la stratégie correctrice est un placement dans un programme alternatif.

#### Une famille peut :

1. **Demander à rencontrer le principal afin de discuter de la décision et de revoir les informations concernant l'enquête et le processus d'appel**
2. **Faire appel à la décision d'imposer l'Alternative à la suspension (A2S) et l'Alternative à l'expulsion (A2E) par écrit auprès de l'officier en charge dans le district, en prenant soin d'énumérer les raisons pour cet appel.**

#### Programmes Alternatifs du CPS

Les Écoles Publiques de Cincinnati fournissent des programmes alternatifs au lieu de suspension et d'expulsion de l'école. Les programmes alternatifs sont appelés Alternative à la Suspension (A2S) et Alternative à l'Expulsion (A2E).

#### Placement au A2S et A2E pour les Élèves avec des Handicaps

Toutes les lois fédérales et d'états, politiques du Comité et procédures administratives doivent être suivies lors de la recommandation de placement au A2S ou A2E pour les élèves avec des handicaps dans les Programmes d'Éducation Individualisé (IEP) ou Plans Section 504.

#### Placement au Programme Alternative à la Suspension (A2S)

Si un/une élève est placé dans le programme A2S, les étapes suivantes arriveront :

1. L'élève reçoit une lettre expliquant le placement à l'A2S, qui inclut une description de l'offense commise.
2. La famille sera contactée en personne ou par téléphone avant que l'élève soit retourné à la maison pour expliquer pourquoi l'élève est placé dans l'A2S.
3. À l'intérieur de 24 heures, une copie de la lettre remise à l'élève sera envoyée au parent expliquant la raison du placement au A2S, les offenses commises par l'élève et fournissant de l'information sur la procédure de l'appel.
4. L'élève commencera le programme A2S à la date assignée.

#### Placement au Programme Alternative à l'Expulsion (A2E)

Si un/une élève est impliqué dans une offense de Catégorie II ou Catégorie III avec une recommandation au programme A2E, ce qui suit arrivera :

1. L'élève sera placé dans le programme Alternative à la Suspension (A2S) en attendant une audience d'expulsion. (Voir programme A2S # 1-4, à gauche)
2. L'élève reçoit une lettre expliquant l'offense et le placement au programme Alternative à la Suspension (A2S). La lettre inclura la date à laquelle un Officier d'Audience entendra l'audience d'expulsion. L'élève peut amener un représentant (ou des représentants) à cette audience. Il n'est pas nécessaire que le représentant soit un avocat.
3. Durant l'audience, l'Officier d'Audience révisera l'enquête pour déterminer si une expulsion est fondée. L'élève, le parent et représentant auront la possibilité d'expliquer.
4. À la fin de l'audience, l'Officier d'Audience décidera de la stratégie correctrice à prendre.
5. Si l'élève est placé dans le programme A2E, l'élève et la famille recevront de l'information sur le placement de l'élève.
6. Si un membre adulte de la famille n'assiste pas à l'audience, la famille sera informée de la décision de l'Officier d'Audience par téléphone et par lettre..

#### Renvoi d'urgence de l'école

Lorsque la présence à l'école d'un élève pose un danger continu à des personnes ou à la propriété, ou est une menace de perturbation sur les lieux de l'école, l'élève peut être renvoyé immédiatement. Lorsqu'un renvoi d'urgence arrive, le but est d'encourager la communication entre la maison et l'école.

1. La famille sera contactée en personne ou par téléphone pour expliquer pourquoi le renvoi d'urgence est nécessaire.
2. La famille recevra une lettre demandant une rencontre avec un administrateur et informant de la raison du renvoi.
3. La rencontre doit avoir lieu à l'intérieur de trois jours du renvoi. Le renvoi peut se terminer aussitôt qu'un membre adulte de la famille rencontre l'administrateur de l'école.
4. Le renvoi ne peut pas dépasser trois jours scolaires.
5. L'administrateur qui a renvoyé l'élève doit assister à cette rencontre.

#### Exclusion Permanente

Le comité peut rechercher l'exclusion permanente d'un élève de 16 ans ou plus qui est reconnu coupable en cours criminelle, prouvé délinquant, ou prouvé d'avoir assisté, en connexion avec quelconque des offenses suivantes :

1. Transfert ou possession illégale d'une arme mortelle ou d'une ordonnance dangereuse ; transport d'une arme cachée ; trafic de la drogue, incluant la possession ou la vente d'un gros volume d'une substance contrôlée.
2. Meurtre qualifié, meurtre, homicide volontaire ou involontaire, agression, viol, imposition sexuelle grossière ou pénétration sexuelle criminelle impliquant un employé du district sur les lieux de l'école ou durant une activité scolaire.

L'Administrateur en Chef peut considérer l'exclusion en se basant sur la sévérité ou le nombre d'offenses.